

## BULLETIN DE MARIAGE

### A. IDENTIFICATION DE LA COMMUNE

Code département   Code commune (1)

Libellé de la commune

N° de l'arrondissement    
*Paris, Lyon, Marseille*

Section (2)

Type de registre Unique  U Autre  A → préciser

N° de l'acte       N° d'ordre du bulletin de mariage

### B. RENSEIGNEMENT RELATIF AU MARIAGE

Date du mariage Jour, mois, année

### C. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ÉPOUX

NOM de famille   
*En majuscules, points, accents, cédilles, apostrophes, tirets et doubles tirets reproduits*

Prénoms   
*Tiret pour les prénoms composés*

Né le Jour, mois, année

À Libellé de la commune

N° de l'arrondissement   Département (3)

*Paris, Lyon, Marseille*

Outre-mer (3)

Pays pour l'étranger (3)

Nationalité Française  1

Étrangère  2 → préciser le pays

État matrimonial avant le mariage Célibataire  1

Veuf  3 → depuis le (Jour, mois, année)

Divorcé  4 → depuis le (Jour, mois, année)

(1) Numéro de la commune au code officiel géographique utilisé par l'Insee.

(2) À renseigner pour les mairies annexes qui possèdent des registres d'état civil distincts.

(3) Département métropolitain : code sur deux positions,  
pour l'outre-mer ou pays étranger : nom en clair

Outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Afrique et Terres Australes.

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Visa n° 201PA001EC du Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, valable pour les années 2011 à 2015.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à la mise à jour du RNIPP.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

Suite au verso

## D. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ÉPOUSE

**NOM de famille**

*En majuscules, points, accents, cédilles, apostrophes, tirets et doubles tirets reproduits*

**Prénoms**

*Tiret pour les prénoms composés*

**Née le**

*Jour, mois, année*




**À**

*Libellé de la commune*

*N° de l'arrondissement*

*Département (1)*

*Paris, Lyon, Marseille*

*Outre-mer (1)*

*Pays pour l'étranger (1)*

**Nationalité**

Française  1

Étrangère  2 → préciser le pays

**État matrimonial avant le mariage**

Célibataire  1

Veuve  3 → depuis le (*jour, mois, année*)




Divorcée  4 → depuis le (*jour, mois, année*)




## E. RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX ÉPOUX

**Résidence familiale probable**

*Libellé de la commune*

*N° de l'arrondissement*

*Département (1)*

*Paris, Lyon, Marseille*

*Outre-mer (1)*

*Pays pour l'étranger (1)*

**Le couple a-t-il des enfants communs ?**

OUI  O → combien ?

NON  N

(1) Département métropolitain : code sur deux positions, pour l'outre-mer ou pays étranger : nom en clair  
Outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Afrique et Terres Australes.

Fait le,

(date de création du bulletin)  
Cachet de la mairie et signature  
de l'officier de l'état civil,